

Direction Générale de la Solidarité / Direction de l'Autonomie

Pôle Gérontologique

REF : POLEGERONT2010001

Signataire : YB

**OBJET : Convention de partenariat entre le Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES) et la commune d'Aubervilliers pour la mise en place du programme de prévention de la dépendance chez les personnes âgées**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L312.1, L312.8, L313.1 et R 314-195,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et notamment l'alinéa 4 de l'article 56,

Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu le schéma départemental en faveur des personnes âgées adopté le 29 janvier 2008,

Considérant que le CODES poursuit une action de promotion de la santé dans la lutte contre la dépendance des personnes âgées,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention entre la Commune et le CODES relative à la mise en place du programme de prévention de la dépendance chez les personnes âgées.

**APPROUVE** le projet de convention de mise en place du programme de prévention de la dépendance chez les personnes âgées tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville et le CODES 93.

Pour le Maire

L'adjoint délégué